



Assemblée générale

Distr. générale
12 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : M. Abdulla Eid Salman **Al-Sulaiti** (Qatar)

I. Introduction

1. À sa 2e séance plénière, le 19 septembre 2003, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social ».
2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission les chapitres du rapport du Conseil économique et social¹ devant être examinés au titre des points correspondants de l'ordre du jour (voir A/C.3/58/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à sa 62e séance, le 1er décembre 2003. Un résumé des débats de la Commission figure dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.3/58/SR.62).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Rapport du Conseil économique et social pour 2003¹;
 - b) Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final adopté par les présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77 à leur trente-quatrième réunion, qui s'est tenue à Genève les 26 et 27 juin 2003 (A/58/204);
 - c) Lettre datée du 12 septembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration adoptée par le quatrième Forum mondial Réinventer l'État, qui a eu lieu à Marrakech, les 11 et 12 décembre 2002

¹ A/58/3 (Part I) et A/58/3 (Part II) et Corr.1; pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 3 (A/58/3/Rev.1)*.



(A/58/383);

d) Lettre datée du 1er octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 et de la Chine, lors de leur vingt-septième réunion annuelle, qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 25 septembre 2003 (A/58/413);

e) Lettre datée du 18 novembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra, adoptée au treizième Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu les 14 et 15 novembre 2003 (A/58/607).

II. Examen des propositions

A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005

5. À la 62e séance, le 1er décembre, le Secrétaire de la Commission a présenté la note du Secrétariat intitulée « Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005 » et y a apporté des modifications orales (voir A/C.3/58/L.80).

6. À la même séance, les représentants du Canada, de l'Éthiopie, de l'Italie et de la Malaisie ont fait des déclarations (voir A/C.3/58/SR.62).

7. À la même séance également, la Commission a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal pour 2004-2005, tels qu'ils avaient été modifiés oralement (voir par. 11, projet de décision I).

B. Rapport du Conseil économique et social

8. À la 62e séance, le 1er décembre, les représentants d'El Salvador et de la Nouvelle-Zélande ont fait des déclarations (voir A/C.3/58/SR.62).

9. À la même séance, le Secrétaire de la Commission a fait une déclaration (voir A/C.3/58/SR.62).

10. À la même séance également, sur la proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 11, projet de décision II).

III. Recommandations de la Troisième Commission

11. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision suivants :

Projet de décision I

Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005

L'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 2004-2005, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

Annexe I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est

possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Projets de proposition émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission devra, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

- Point 2 : Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale;
- Point 3 : Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux handicapés et à la famille;
- Point 4 : Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement;
- Point 5 : Prévention du crime et justice pénale;
- Point 6 : Contrôle international des drogues;
- Point 7 : Promotion de la femme;
- Point 8 : Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »;
- Point 9 : Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires;
- Point 10 : Promotion et protection des droits de l'enfant;
- Point 11 : Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones;
- Point 12 : Élimination du racisme et de la discrimination raciale¹ :

¹ Les points 12 et 13 doivent être examinés conjointement; les délégations pourront faire deux

- a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- b) Mise en oeuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban;

Point 13 : Droit des peuples à l'autodétermination¹;

Point 14 : Questions relatives aux droits de l'homme^{2, 3} :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme;

Point 1 : Rapport du Conseil économique et social.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en ce qui concerne la présentation des projets de proposition⁴ :

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent.

² Les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c) et e) seront examinés conjointement.

³ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

⁴ La référence aux années « paires » et « impaires » s'entend des années civiles.

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les ans

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux handicapés et à la famille

Tous les deux ans

Situation sociale dans le monde (années impaires) (résolution 56/177, par. 14)

Mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées : vers une société pour tous au XXI^e siècle (années impaires) (résolution 56/115, par. 16)

Politiques et programmes concernant la jeunesse (années impaires)

Décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme (années impaires)

Famille (années impaires)

Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)

Année internationale des volontaires (2005) (résolution 57/106)

Tous les cinq ans

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2007)

Point 4

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Tous les ans

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier des moyens de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (2005)

Point 6

Contrôle international des drogues

Tous les ans

Action à mener dans le cadre des Nations Unies; respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre le problème mondial de la drogue; coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les deux ans

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 7

Promotion de la femme

Tous les ans

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Tous les deux ans

Amélioration de la condition de la femme en milieu rural (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des petites filles (années paires)

Élimination des crimes d'honneur commis contre les femmes (2004)

Élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes définis dans le document final issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2004)

Point 8

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Point 9

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Tous les deux ans

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (années impaires)

Nouvel ordre international humanitaire (années paires)

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (années impaires) (résolution 56/134)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2007)

Point 10

Promotion et protection des droits de l'enfant

Tous les ans

Droits de l'enfant; mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant; prévention et élimination de la vente d'enfants, la prostitution des enfants et de la pornographie impliquant des enfants; enfants mêlés à des conflits armés; promotion et protection des droits de l'enfant, notamment les enfants se trouvant dans des situations particulièrement difficiles; les petites filles

Tous les deux ans

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 11**Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones***Tous les ans*

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie internationale des populations autochtones

Fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes

Point 12**Élimination du racisme et de la discrimination raciale****a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale***Tous les ans*

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (art. 9 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale) (résolution 2106 A (XX), annexe)

Tous les deux ans

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

b) Mise en oeuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*Tous les ans*

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Point 13**Droit des peuples à l'autodétermination***Tous les ans*

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

Point 14

Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (sera examinée tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Tous les deux ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapports des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leurs réunions périodiques (années paires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Protection des migrants

La mondialisation et ses effets sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004) et activités d'information dans ce domaine

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Respect des buts et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire

Droit à l'alimentation

Tous les deux ans

Les droits de l'homme et la diversité culturelle (années impaires)

Convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (2004) (résolution 57/227)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (années impaires)

Assistance et protection en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (années paires)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 57/213)

Tous les cinq ans

Attribution de prix concernant les droits de l'homme (2007)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Annexe II

Projet de programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2004-2005

2004

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Documentation

Rapport du Secrétaire général (A/C.3/58/L.9/Rev.1, par. 25)

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (résolution 57/166, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur les derniers préparatifs de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille⁵ (A/C.3/58/L.2, par. 7)

Point 4

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (A/C.3/58/L.10/Rev.1, par. 19)

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question, y compris le programme et les recommandations concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée : aider les États à renforcer leurs capacités en vue de faciliter l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des protocoles s'y rapportant (A/C.3/58/L.3, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur l'intensification de la coopération internationale et de l'assistance technique en vue de promouvoir l'application des conventions et protocoles universels relatifs au terrorisme dans le cadre des activités du Centre pour la prévention internationale du crime (A/C.3/58/L.4, par. 12)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (A/C.3/58/L.6, par. 20 et 21)⁵

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/C.3/58/L.13, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, et en particulier de ses capacités de coopération technique (A/C.3/58/L.14, par. 24)

Point 6

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Mise à jour du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale face au problème mondial de la drogue (A/C.3/58/L.15, sect. III, par. 10)

⁵ Rapport soumis à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Point 7

Promotion de la femme

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (résolution 57/176, par. 25 et 26)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes⁵ (résolution 34/180)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 et résolution 56/229, par. 19)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (A/C.3/58/L.19, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme [A/C.3/58/L.36, par. 7 b)]

Point 8

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Documentation

Chapitre du rapport économique et social se rapportant à la question

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes définis dans le document final issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 57/181, par. 14)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale⁵ (A/C.3/58/L.85, par. 28)

Point 9

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion d'un nouvel ordre humanitaire international (résolution 57/184, par. 9)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/C.3/58/L.39, par. 13, et A/C.3/58/L.41, par. 10)

Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés en Afrique (A/C.3/58/L.37/Rev.1, par. 37)

Point 10

Promotion et protection des droits de l'enfant

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant⁵ (résolution 44/25, annexe)

Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés sur la situation des enfants touchés par des conflits armés [A/C.3/58/L.29/Rev.1, par. 50 c)]

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation générale des mesures prises par les Nations Unies en faveur des enfants touchés par les conflits armés (résolution 57/190) (A/C.3/58/L.29/Rev.1, par. 48)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements énoncés dans le document intitulé « Un monde digne des enfants » [A/C.3/58/L.29/Rev.1, par. 50 a)]

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant contenant des informations sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant [A/C.3/58/L.29/Rev.1, par. 50 b)]

Point 11

Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (A/C.3/58/L.27, par. 10)

Point 12

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) et résolution 57/194, sect. III, par. 7)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 57/194, sect. III, par. 7)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 57/194, sect. II, par. 5, et sect. III, par. 7)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination

raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée sur l'étude relative à la question des programmes politiques qui incitent à la discrimination raciale ou l'encouragent (A/C.3/58/L.33/Rev.1, par. 14)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/C.3/58/L.34, par. 46)

b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Rapport du Secrétaire général sur la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et l'application intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (A/C.3/58/L.34, par. 50)

**Point 13
Droit des peuples à l'autodétermination**

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/58/L.31, par. 6)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/58/L.32, par. 17).

**Point 14
Questions relatives aux droits de l'homme**

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Rapports des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur leurs réunions périodiques (résolution 57/202, par. 23)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour assurer l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment le respect de l'obligation de soumettre des rapports conformément aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 57/202, par. 23)

Rapport du Comité contre la torture (art. 24 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, résolution 39/46, annexe)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question de la torture (A/C.3/58/L.42, par. 32)

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/C.3/58/L.45, par. 11)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'état des arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 57/210, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (A/C.3/58/L.56, par. 4)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation dans le monde en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (résolution 57/214, par. 22)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 57/215, par. 25)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit et la recommandation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (résolution 57/221, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/C.3/58/L.42, par. 30)

Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/C.3/58/L.47, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales (A/C.3/58/L.51, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/C.3/58/L.52, par. 30)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/C.3/58/L.77, par. 12)

Rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint (A/C.3/58/L.53, par. 16)

Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes [A/C.3/58/L.66, par. 1 e)]

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le contexte de la lutte antiterroriste (A/C.3/58/L.71, par. 12)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur une étude dont les États pourraient s'inspirer pour renforcer la promotion et la protection

des droits de l'homme et des libertés fondamentales tout en luttant contre le terrorisme (A/C.3/58/L.71, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/C.3/58/L.74, par. 27)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des droits de l'homme des migrants (A/C.3/58/L.74, par. 27)

Rapport du Secrétaire général sur l'appui apporté au Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés (A/C.3/58/L.78, par. 13)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés (A/C.3/58/L.78, par. 13)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question du droit à l'alimentation (A/C.3/58/L.70, par. 18)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Personnes disparues (résolution 57/207, par. 10)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (résolution 57/211, par. 11)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 57/213, par. 15)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (résolution 57/227, par. 5)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (A/C.3/58/L.50, par. 10)

Déclaration sur le droit et le devoir des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (A/C.3/58/L.58, par. 15)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre des problèmes internationaux de caractère humanitaire (A/C.3/58/L.72, par. 6)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar [A/C.3/58/L.68/Rev.1, par. 7 b)]

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (A/C.3/58/L.79/Rev.1, par. 10)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

La situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/C.3/58/L.69, par. 5)

d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme 2005⁶

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans l'élimination de la pauvreté (A/C.3/58/L.7, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (A/C.3/58/L.8/Rev.1, par. 15)

Rapport d'ensemble du Secrétaire général comprenant une évaluation de la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà depuis 1995 dans les domaines d'activité qui y sont recensés comme prioritaires (A/C.3/58/L.11, par. 18)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail donnant une analyse et une évaluation mondiales des plans d'action nationaux en faveur de l'emploi des jeunes (A/C.3/58/L.11, par. 20)

⁶ Le programme de travail et la documentation pour 2005 seront révisés en fonction des décisions qu'aura prises le Conseil économique et social en 2004.

Point 4

**Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées :
deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement**

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Point 6

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Point 7

Promotion de la femme

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes⁵
(résolution 34/180)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes
les formes de discrimination à l'égard des femmes (A/C.3/58/L.20, par. 24)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du
Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de
développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur le problème de la violence à l'égard des
travailleuses migrantes (A/C.3/58/L.18, par. 18)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme en
milieu rural (A/C.3/58/L.21/Rev.1, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination des crimes d'honneur commis contre
les femmes (résolution 57/179, par. 6)

Point 8

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale,
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »**

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Point 9**Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires***Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (A/C.3/58/L.38, par. 12)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (A/C.3/58/L.43, par. 13)

Point 10**Promotion et protection des droits de l'enfant****Point 11****Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones***Documentation*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones [résolution 55/80, par. 4 c), et résolution 56/140, par. 4 c)] et sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 12**Élimination du racisme et de la discrimination raciale****a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale***Documentation*

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (art. 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX), annexe)

b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban**Point 13****Droit des peuples à l'autodétermination****Point 14****Questions relatives aux droits de l'homme****a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme***Documentation*

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à la question

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (A/C.3/58/L.44, par. 31)

Rapport du Comité contre la torture (art. 24 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/C.3/58/L.45, par. 11)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/C.3/58/L.46, par.15)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (A/C.3/58/L.49, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (A/C.3/58/L.54, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/C.3/58/L.55, par. 22)

Rapport du Représentant du Secrétaire général chargé d'étudier la question des personnes sur déplacées dans leur propre pays (A/C.3/58/L.57, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/C.3/58/L.61, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/C.3/58/L.63, par. 17)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (A/C.3/58/L.64, par. 18)

Promotion de la paix en tant que condition essentielle du plein exercice par tous de tous les droits de l'homme (A/C.3/58/L.76, par. 6)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

e) **Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Projet de décision II

Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend acte des chapitres I, III, IV, V, VII (sect. A, B, C, et I) et IX du rapport du Conseil économique et social¹.

¹ Voir A/58/3 (Part I) et A/58/3 (Part II) et Corr.1; pour le texte définitif voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 3*. (A358/3/Rev.1).